



Commune d'Echichens

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ

AU CONSEIL COMMUNAL du 05.12.2024

Clôture du préavis N° 04/2021 « Demande de crédit de CHF 110'000.00 TTC pour soutenir la création d'une UAPE dans l'ancien collège de Bellicot à Echichens et de porter au budget de fonctionnement le montant annuel nécessaire à son subventionnement »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En date du 25 mars 2021, votre Conseil a octroyé un montant de CHF 110'000.00 TTC pour soutenir la création d'une UAPE dans l'ancien collège de Bellicot à Echichens.

Les derniers décomptes nous étant parvenus, nous pouvons boucler ce préavis comme suit :

| | | |
|--|-----|-------------|
| Crédit octroyé | CHF | 110'000.00 |
| Montant du préavis (compte 9146.1.3) | CHF | 76'179.35 |
| Remboursement partiel de l'aide au démarrage | CHF | - 27'665.40 |

Solde à amortir sur 5 ans (soit 9'700.00/an dès 2023 – compte 505.331) CHF 48'513.95

Un amortissement exceptionnel de CHF 48'513.95 a pu être réalisé suite aux bons résultats des comptes 2023, l'ensemble du préavis a donc été entièrement amorti au 31.12.2023. Le préavis 04/2021 se solde avec une marge confortable de CHF 61'486.05.

L'ensemble des coûts de ce préavis a pu être financé par les liquidités courantes.

Conclusion

La Municipalité considère dès lors le préavis N° 04/2021 comme clos.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre note de cette communication.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Philippe Jobin



La Secrétaire

Laure Pingoud

Echichens, le 5 novembre 2024